

ÉCLAIRAGE. Quand les villes coupent le courant

Avec la hausse du prix de l'électricité, de nombreuses villes envisagent de couper l'éclairage public. À Perthes-en-Gâtinais, la mesure est appliquée depuis 2016.

PERTHES-EN-GÂTINAIS

Si l'ensemble des villes du Parc naturel régional du Gâtinais français (PNR) sont tenues de couper leur éclairage public la nuit, d'autres communes pourraient être tentées d'y venir, vu les économies réalisées. En 2016, c'est Perthes-en-Gâtinais qui est l'une des premières communes à franchir le pas. « Nous avons même été plus loin que les obligations du PNR puisque nous coupons l'éclairage de 23 heures à 6 heures du 25 mai au 31 août », précise Philippe Macaigne, adjoint au maire de Perthes-en-Gâtinais, en charge des travaux.



Depuis 2016, Perthes coupe son éclairage public à l'instar des communes du PNR JVC/RSM77/archives

40 % de gains

En dehors de cette période, l'éclairage est ajusté en fonction de la journée et de l'ensoleillement. « Au-delà de l'environnement, cela engendre une économie pour les finances de la ville », poursuit-il. Depuis, les gens ont pris l'habitude et nous n'avons pas plus de plaintes depuis l'extension des plages horaires. Au PNR, on confirme l'aspect économique de la mesure puisque

les 70 communes en Essonne et Seine-et-Marne l'appliquent.

« Une commune qui coupe l'éclairage 6 heures par nuit réalise environ 50% d'économies d'énergie, ce qui correspond à environ 40% de gains pour les finances des communes », relève-t-on au PNR. D'autres communes extérieures au parc commencent d'ailleurs à se renseigner, à l'image de

Varenes-Jarcy (Essonne), pour envisager de couper l'éclairage public. En Seine-et-Marne, la Ville de Longueville est sur le point de sauter le pas : « Afin de contribuer aux économies d'énergie et de diminuer les nuisances nocturnes pour la faune, nous avons décidé de procéder à l'interruption de l'éclairage public de 23h à 5h du matin, annonce Phi-

lippe Fortin, le maire. Nous avons choisi cette tranche horaire pour permettre aux voyageurs des premiers et derniers trains de la journée, d'accéder à la gare en toute sécurité. » Dans ce village situé près de Provins, la mesure entrera en vigueur dès le 19 septembre. »

● Julien VAN CAEYSEELE
avec M.B